

COMMISSION EQUIPEMENTS SERVICE HYGIENE

Jeudi 17 septembre 2020



A VOS AGENDAS 2020

4 Réunions : 9H-12H30

- ✓ ~~Vendredi 6 mars 9h-12h30~~
- ✓ ~~Vendredi 29 mai 9h-12h30~~
- ✓ ~~Jeudi 17 septembre 9h30-12h30~~
- ✓ Mercredi 2 Décembre 9h30-12h30



ORDRE DU JOUR

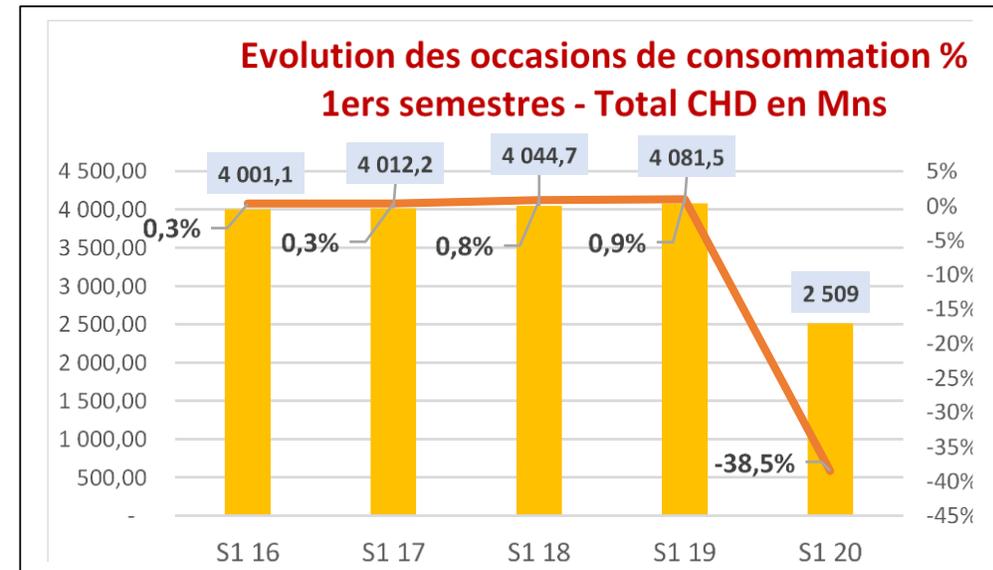
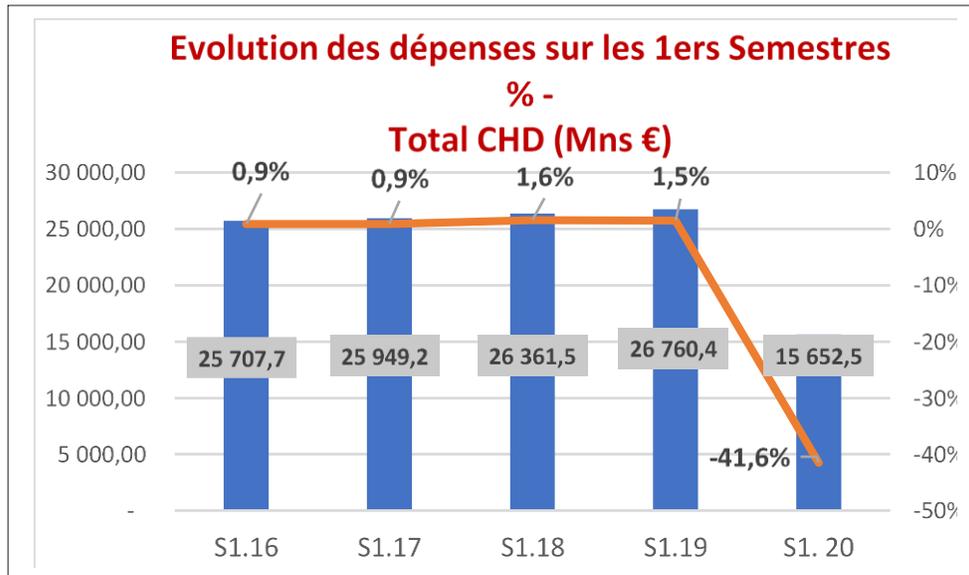
Introduction de Joséphine Copigneaux

- Point sur les marchés , l'été et la reprise (benchmark)
- Point sur les clients distributeurs , enseignes et salons
- Point sur la sécurité sanitaire & les labels
- Point Activités Etudes Point à date
- Loi AGECE Où en est-on ?
- JAPLIC
- Divers

POINT SUR LES MARCHÉS

Fin juin

Panel Consommateurs Crest : -41,6% en dépenses et -38,5% en occasions



Selon une estimation du cabinet Food service Vision, **2,3 milliards de repas et 17,5 milliards d'euros** restent perdus: 73% des pertes de ce chiffre concernent la restauration commerciale.

Fin Août

POINT SUR LES MARCHÉS

Zoom sur l'hôtellerie

Source : Observatoire MKG Consulting/MKG destination 08/2020

une reprise inégale selon les territoires et les gammes, la France est l'un des pays qui a le plus résisté à cette pandémie

	Taux d'ouverture	Taux d'Occupation (TO)	Evol.TO (pts)	Prix Moyen (Euros HT)	Evol. PM (%)	RevPAR	Evol. RevPAR (%)
France	80%	50,9%	-24,9	81,5	-12,5%	41,5	-41,3%
Allemagne	88%	34,6%	-42,7	85,2	-11,8%	29,4	-60,6%
Portugal	78%	35,3%	-43	82,7	-17,6%	29,2	-62,8%
Italie	67%	35,5%	-45,1	97,9	-24,1%	34,7	-66,6%
Espagne	62%	29,6%	-56,6	114	-20,7%	33,8	-72,8%
Grèce	46%	31,2%	-51,5	85,8	-30,1%	26,7	-73,7%

Le littoral a repris la saison estivale avec un pourcentage d'ouverture compris entre 97% et 100% selon les gammes, soit 98% au global.

A Paris, seulement **47% des chambres** habituellement disponibles sont ouvertes à la réservation sur l'ensemble des gammes.

En Province hors littoral, le ratio est plus élevé que ce lui de la capitale avec **90% de chambres disponibles**.

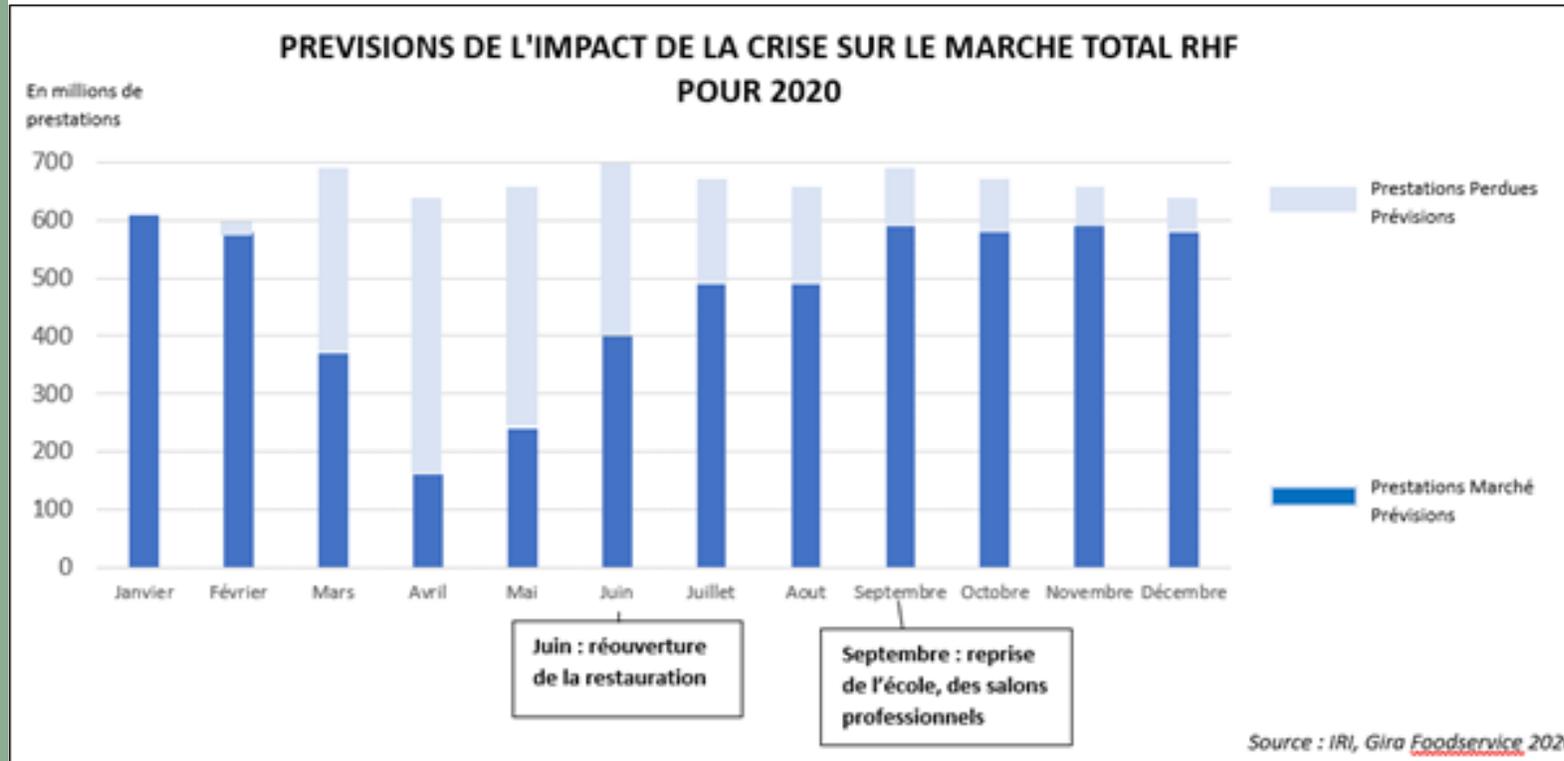
Les établissements haut de gamme, demandés dans une grande partie des cas par une clientèle internationale, sont ceux qui ont le moins ouvert (59% à l'échelle nationale et seulement 29% à Paris) vs les établissements à 3* qui ont pu rouvrir 9 chambres sur 10. L'absence de la clientèle internationale a été bénéfique pour l'hôtellerie en plein air, aux locations de meublés de tourisme, aux hôtels de catégories inférieures.

L'été 2020 se conclut donc par une baisse de -20,2points par rapport à 2019.

POINT SUR LES MARCHÉS

Prévisions fin
d'année 2020-
2021

Selon l'étude d'IRI et Gira Food service sur le marché de la restauration, **les pertes en termes de prestations** sont estimées à **-27% pour l'année 2020**.



Selon le cabinet d'Etudes **SAD Marketing** dans une étude de Mai 2020, La perte de la consommation à l'année pourrait donc atteindre 112 Mds c'est à dire une chute de 18% de la consommation par rapport à 2019. **La restauration perdrait 40% d'activité en valeur.**

Selon l'étude [XERFI Previsis](#) dans un scénario relativement « optimiste », excluant de nouveaux épisodes de confinement généralisé de la population, l'économie mondiale n'évitera pas une forte baisse de PIB en 2020 (**-5%, soit une chute bien plus forte que celle de -2,2% de 2009**). Compte tenu des importants moyens financiers mobilisés par les gouvernements et les banques centrales des économies avancées pour faire à la crise, un rebond du PIB mondial (+4,7%) est attendu en 2021. Celui-ci ne sera cependant pas suffisant pour ramener la création de richesse globale à son niveau de 2019

POINT SUR LES CLIENTS ,DISTRIBUTEURS ET SALONS

➤ Grossistes Distributeurs

➤ Enseignes

COURTEPAILLE en redressement judiciaire (Groupe Bertrand , Buffalo grill, La boucherie, ...)

Fauchon Redressement → siège social et magasins parisiens

Vapiano France et Luxembourg repris par groupe d'investisseurs conduit par l'un des ex-dirigeant de Vapiano

Flunch

➤ Installateurs

souvent des TPE quid de leur solidité financière?

➤ Bureaux d'Etudes

POINT SUR LES SALONS

Evènement	Date	Organisé par	Lieu	Pour qui?	
Sirha Green	7 & 8 septembre	GL Events	Lyon La sucrière	Tout pour la restauration responsable et durable	
Sandwich Snack & Show	20-21-22 septembre	Reedexpo	Porte de Versailles	Restauration rapide Snacking	11 000 visiteurs – 90 experts du marché 400 marques
CANTINA (tous les 2 ans)	24 septembre	Ph PARTNERS	Centre de conférence VERSO Paris 9	Eco système de la Restauration collective	
Salon Restau'Co	13 Octobre	Réseau Restau Co	Porte de Versailles	Restauration collective autogérée	
Food Hôtel tech	13-14 Octobre	FHT	Nice	le salon du digital et de la #FoodTech dédié au secteur du CHR	6100 visiteurs 180 exposants 70 conférenciers 60 start up
SIAL	18-22 Octobre		Villepinte	IAA export	310 000 professionnels Un visitorat à 73% international (200 pays) 650 start-ups
Congrès Néo restauration	3 Décembre			Quel modèle de restauration à l'horizon 2022?	
Equiphôtel	15-19 Novembre	Reedexpo	Porte de Versailles	Salon CHR pas de plateforme Transgourmet ?	1600 entreprises exposantes, à 40 % étrangères 113 000 professionnels
Salon des Maires	24-26 Novembre	SMCL	Porte de versailles	Décideurs et élus locaux	58 000 participants dont près de 48 000 visiteurs 743 entreprises
SIRHA	23-27 Janvier 2021	GL Events	Eurexpo		Bilan 2019

POINT SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE & LES LABELS

➤ Point sur la contamination du virus SRAS COV2

Frédéric Bourbon (Werner&Mertz)

Des publications récentes ont évalué la survie du SARS-CoV-2 sur différentes surfaces. [Selon van Doremalen et d'autres, la stabilité environnementale du SARS-CoV-2](#)

- trois heures dans l'air après l'aérosolisation,
- jusqu'à quatre heures sur le cuivre,
- jusqu'à 24 heures sur le carton
- jusqu'à deux ou trois jours sur le plastique et l'acier inoxydable, bien que les titres soient considérablement réduits [3]

➤ Point sur les mesures sanitaires et les protocoles

[-l'Espace Professionnels et Post LinkedIn](#) GECO Food service

Publication d'une FAQ 1

[-FAQ Etape 2 sur](#) les mesures sanitaires pour la réouverture

-Autres sources : Guide UMIH

-Protocole ministère du Travail Fiches Métiers

[Fiche métier réceptionniste – veilleur de nuit](#)

[Fiche métier personnel de chambre](#)

[Procédure Commerce de détail](#)

➤ VAE et livraison à domicile Quid des mesures sanitaires ? Respects des températures de livraison Respect du principe de « marche en avant »

Quels impacts sur les organisations dans les restaurants
*délimitation de zones, circulation , maintien aux T°
réglementaires ventilation extraction etc .*

➤ Buffet et traiteurs Quid des mesures sanitaires ? Quels impacts sur les organisations dans les restaurants

POINT SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE & LES LABELS

- Label COVID Free

COVID-FREE est le premier label collaboratif et indépendant des professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme s'engageant dans la lutte contre la propagation du virus.



- Label sanitaire de la ville de Nice

- Label Safeguard du Bureau Veritas (*Avoriaz, Center Parcs*)

Sodexo et Bureau Veritas : un label visant à certifier le niveau de qualité des mesures d'hygiène liées aux procédures et services propres à Sodexo

- Label AFNOR certifications

- APAVE Safe&Clean

Et autres labels régionaux (ex Dordogne)

Qu'en pensez-vous ?



Mise à jour de JAPLIC l'hygiène en cuisine professionnelle

Mes questions :

Fiche COVID ? Aménagement des espaces ?

Fiche Gestion des Bio déchets

LISTE DES FICHES DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE (BPH)



Ces fiches sont des outils qui vous aideront à maîtriser les principales sources de dangers. Elles présentent les méthodes de travail les plus courantes pour y parvenir.

Elles portent sur :

1. L'hygiène du personnel
2. La réception des marchandises
3. La maîtrise du stockage
4. La maîtrise des préparations froides
5. La maîtrise des préparations chaudes
6. La liaison chaude, froide et la remise en température
7. La traçabilité
8. Le nettoyage et la désinfection
9. Le gaspillage alimentaire

Durant la lecture de ces fiches, vous retrouverez des pictogrammes traduisant un certain type de contrôle, en voici la légende :



Contrôle des températures



Archiver le contrôle

POINT ACTIVITÉS GECO

POINT ACTIVITES GECO

Spécial COVID

- ✓ IRI GIRA FOOD SERVICE : Souscription pour un montant de 60 K€ à une étude en 3 phases sur le consommateur en RHD post confinement
- ❖ Phase 1 réalisée Semaine 1 du déconfinement
- ❖ Phases 2 Semaine du 15 juin
- ❖ Phase 3 programmée à partir du 14 Septembre -> restitution le Lundi 12 Octobre PM



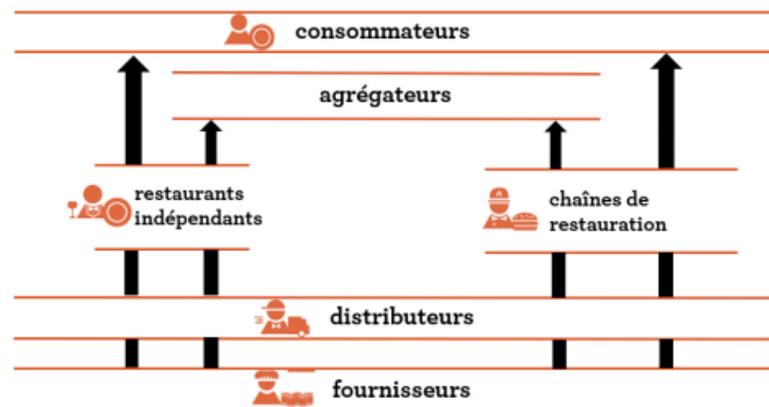
POINT ACTIVITES GECO

✓ Food Service Vision Revues stratégiques #3 En ligne sur le site

Fin Juin

- Ma restauration rapide leader de la reprise avec une communication intense (cf Burger King)avec une offre plus courte qui s'ajuste (Ex Mac Do)
- Restauration assise reprise progressive mais les terrasses vont booster leur CA
- Restauration gastronomique 77% sont rouverts à fin juin, soit un pourcentage légèrement inférieur à celui de la restauration à table (86% pour la restauration à table)
- **Les défis pour l'Ecosystème (Restaurateurs, Distributeurs et Fournisseurs) sont décrits dans les grandes lignes : A retenir (Adapter/ Cibler/ Accompagner /se repositionner/ Equilibrer les portefeuilles)**

Trois défis stratégiques pour tous les acteurs



1. Revoir son business model
Impact sur le PNL, impacts financiers

2. Adapter ses opérations
Besoin de revoir offre/service/expérience

3. Repenser son marketing et sa communication
Repenser les messages

POINT ACTIVITÉS GECO

✓ Etude annuelle

Rappel Etude sur les drivers des choix du consommateur en Hors Domicile confiée à CHD Expert

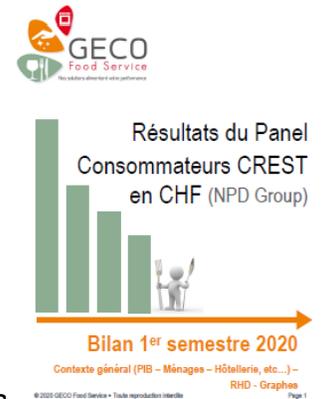
Phase qualitative (Focus Group) réalisée en Janvier ([En ligne sur le site Internet'](#))

Phase quantitative prévue en Mars stoppée → lancée en novembre, nouvelle photographie pour mieux comprendre les comportements du consommateur hors domicile et **une nouvelle opportunité d'avoir des infos COVID (questionnaire définitif validé lors de la Commission Etudes&Outils Mkg)**



✓ Panel CREST

Août 2020 : Résultats semestriels - lecture de l'activité sur le S1 2020 vs S1 2019 (par segments de marchés de la restauration commerciale (et entreprises). Tableaux de bord et publication GECO Food service [en ligne dans l'Espace Adhérents](#)



✓ Baromètre de la restauration collective

Etude annuelle prévue en Mars Avril **les responsables à l'achat**, 4 sous segments de marché suivis en restauration collective avec ces inputs **3-4 questions** COVID 19 : restaurations Scolaire, Santé, Sociale (maisons de retraites/EHPAD) et Entreprise. 403 interviews seront réalisées (pour chaque vague). le terrain est lancé la semaine prochaine

(questionnaire définitif validé lors de la Commission Etudes&Outils Mkg)

14 Indicateurs : ▪ Signalétique détaillée (activité, type de gestion...) ▪ Nombre de convives ▪ Type de services ▪ Nombre de services / repas ▪ Fournisseurs ▪ Régime de passation ▪ Fréquence d'appel d'offre ▪ Budget par repas ▪ Evolution des coûts matières ▪ Evolution du budget ▪ Evolution de l'offre ▪ Nb de postes ▪ Equipement de cuisson + projet d'équipement ▪ Etat de santé du secteur ▪ Qualité de l'offre ▪ Attractivité du secteur



LOI AGEC OÙ EN EST-ON?

Les décrets en consultation auprès de s parties prenantes et des consommateurs :

Décret 3R (*Réemploi réutilisation recyclage*)

Décret plastique Usage unique

Décret relatif à l'interdiction de destruction des invendus non alimentaires et à diverses dispositions de lutte contre le gaspillage
=décret « Fourre tout »

Décret relatif à la signalétique d'information des consommateurs sur la règle de tri des déchets issus des produits soumis au principe de responsabilité élargie du producteur (REP restauration)

Articles 13 et 14 sur les substances dangereuses

Article 62 relatif au projet de décrets sectoriels REP

Consultation publique terminée
Rédaction du décret en cours

Mise en conformité SUP et Décret français EGALIM

En cours de consultation

Principe de la REP non défini signalétique

Mise à disposition en open data des informations sur les PE dans les produits classées en substances avérées, présumées voire suspectées

Concerne des secteurs non couverts pas des REP type le textile

Pas encore notifié
Des dissensions entre la loi et la CCC

Notifier à la CE –Fin de notification Septembre puis publication ?

Notifier à la CE –Fin de notification Septembre puis publication ?

Groupe de concertation avec CITEO se met en place Fin septembre

Article 13 [position interfédérations https://edlists.org/](https://edlists.org/)

En cours de consultation (voir Focus EEE)

LOI AGECE OÙ EN EST-ON?

➤ Focus REP restauration –Impacts importants sur nos marchés

- ✓ **Pas de décret mais un processus REP Restauration** Cette nouvelle REP a vocation à s'appliquer à tous les produits (leurs emballages) présents en restauration (« consommés ou utilisés ») qu'ils soient **alimentaires ou non alimentaires**.

Il faut **imaginer un nouveau système** :

CITEO va entamer un tour de piste des parties prenantes pour réfléchir sur le sujet,

CITEO a « l'avantage » de prendre déjà en charge des emballages de produits en hors foyer : en l'occurrence les emballages assimilés à des emballages ménagers (cf tout ce qui n'est pas consommé sur place).

A terme ce sont les emballages des produits de back office, et de front office pour les produits consommés sur place - qui vont être visés par une écotaxe.

Le **cahier des charges** de cette nouvelle REP n'est donc pas écrit : aucune info sur le début de travaux de rédaction.

L'appel d'offres pour sélectionner un éco-organisme n'a donc pas pu être lancé.

= inimaginable que quelque chose soit mis en place en 4 mois... au 1^{er} janvier 2021.

LOI AGEC OÙ EN EST-ON ?

➤ Focus Autres REP sectorielles : Etes-vous concernés ?

Table des matières

Section 5 : Emballages.....	3
Section 7 : Piles et accumulateurs.....	10
Section 10 : Equipements électriques et électroniques.....	16
Section 11 : Imprimés papiers et de papiers à usage graphique destinés à être imprimés.....	36
Section 12 : Produits textiles d'habillement, chaussures, linge de maison destinés aux ménages, et produits textiles neufs pour la maison.....	39
Section 14 : Produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement.....	41
Section 15 : Eléments d'ameublement.....	45
Section 22 : Bateaux de plaisance ou de sport.....	49
Section 27 : Produits du tabac.....	50
Section 7 : Médicaments à usage humain non utilisés.....	52

Article R. 543-195

I. – En **application de leur obligation de responsabilité élargie, les producteurs d'équipements électriques et électroniques professionnels** sont tenus d'enlever ou de faire enlever, puis de traiter ou de faire traiter à leurs frais les déchets issus des équipements professionnels qu'ils ont mis sur le marché après le 13 août 2005 ainsi que les déchets issus des équipements professionnels mis sur le marché jusqu'à cette date lorsqu'ils les remplacent par des équipements équivalents ou assurant la même fonction.

Cet enlèvement s'effectue à partir d'un point de regroupement sur le site d'utilisation accessible par les producteurs avec un véhicule équipé de moyens de manutention adaptés, à compter d'un seuil d'enlèvement que les producteurs établissent. **Les producteurs mettent gratuitement à disposition des utilisateurs les moyens de conditionnement de ces déchets**, dès lors qu'un conditionnement spécifique est nécessaire au transport de ces déchets. **Dans le cas où ce seuil d'enlèvement n'est pas atteint**, cet enlèvement s'effectue par tout autre moyen approprié que les producteurs déterminent.

Le ministre chargé de l'environnement peut définir ce seuil d'enlèvement dans le cadre de l'agrément prévu à l'article R. 543-197 et de l'attestation prévue à l'article R. 543-197-1.

II. - Les utilisateurs enlèvent et traitent, à leur frais, les déchets issus des équipements électriques et électroniques professionnels mis sur le marché avant le 13 août 2005, autres que ceux visés au I.

III. - Les producteurs et distributeurs d'équipements électriques et électroniques professionnels :

1° **Informent par tous moyens appropriés les utilisateurs et les détenteurs de ces équipements sur les solutions mises en place en application du présent article ;**

2° **Peuvent informer les acheteurs des coûts de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Ces coûts n'excèdent pas la meilleure estimation disponible des coûts réellement supportés.**

LOI AGECE OÙ EN EST-ON?

✓ Focus Autres REP sectorielles : Etes-vous concernés ?

Section 14 : Produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement Sous-section 1 : Champ d'application et définitions

Article R. 543-228

I. – La présente section précise les conditions de mise en œuvre du principe de responsabilité élargie du producteur applicable aux producteurs de contenus et contenants des produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement mentionnés au 7° de l'article L. 541-10-1. Un arrêté du ministre chargé de l'environnement peut préciser la liste des produits concernés.

II. – Pour l'application de la présente section : 1° (supprimé)

2° Peut présenter un risque significatif pour la santé le produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une altération notable, temporaire ou définitive, de la santé humaine ;

3° Peut présenter un risque significatif pour l'environnement le produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore.

III. – La présente section s'applique aux contenus et contenants de produits chimiques qui relèvent des catégories de produits suivantes:

- produits pyrotechniques ;
- extincteurs et autres appareils à fonction extinctrice ;
- produits à base d'hydrocarbures ;
- produits d'adhésion, d'étanchéité et de réparation ;
- produits de traitement et de revêtement des matériaux et produits de préparation de surface ;
- produits d'entretien spéciaux ou de protection ;
- produits chimiques usuels ;
- solvants et diluants ;
- produits biocides et phytopharmaceutiques ménagers ;
- engrais ménagers ;
- produits colorants et teintures pour textile ;
- encres, produits d'impression et photographiques ;
- générateurs d'aérosols et cartouches de gaz.

Table des matières

Section 5 : Emballages.....	3
Section 7 : Piles et accumulateurs.....	10
Section 10 : Equipements électriques et électroniques.....	16
Section 11 : Imprimés papiers et de papiers à usage graphique destinés à être imprimés.....	36
Section 12 : Produits textiles d'habillement, chaussures, linge de maison destinés aux ménages, et produits textiles neufs pour la maison.....	39
Section 14 : Produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement.....	41
Section 15 : Eléments d'ameublement.....	45
Section 22 : Bateaux de plaisance ou de sport.....	49
Section 27 : Produits du tabac.....	50
Section 7 : Médicaments à usage humain non utilisés.....	52

LOI AGEC OÙ EN EST-ON?

Focus sur l'article

-EGALIM = Au 1^{ER} janvier 2025: prévoit l'interdiction de l'utilisation des contenants en plastique pour la cuisson, la remise en température et le dressage des denrées alimentaires dans la restauration collective à destination d'enfants, jeunes enfants et étudiants.

-AGEC Au 1^{ER} Janvier 2022 Portage à domicile

Au 1^{ER} janvier 2025 Extension aux services de crèches , centres périnataux maternités services de pédiatrie

Dans ce cadre saisine du [CNA Conseil National de l'Alimentation](#) sur les [sujets Emballages](#) ?

Dans ce cadre auditions de trois systèmes de réemploi :



DAILY PIC
ÉPICURIEN
PAR NATURE

DailyPic : programme de réemploi pour la restauration rapide



RAPPORTEZ-MOI!

ZeroWest : distribution bio à l'échelle d'un territoire

15 mars 2020



SIRESCO
Syndicat International pour la restauration collective

SIVURESC

Syrec
SYNDICAT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

RECOLIM : REemploi des CONTENants alimentaire pour anticiper la loi EgaLIM dans les cantines scolaires franciliennes

LOI AGEC OÙ EN EST-ON?

Focus sur les réemplois (suite)



Panorama de la réutilisation dans le food service, une alternative au "tout jetable et tout plastique"

Face aux nouvelles attentes des consommateurs, de nombreuses initiatives proposant des solutions de lavage et de réutilisation des contenants émergent parmi les acteurs de la restauration. Voici un panorama des principales initiatives dans le monde.

[Ozzi](#) est une entreprise américaine proposant un service de lavage des contenants par le biais des distributeurs. Aujourd'hui présents dans les universités, l'armée, la santé et certaines entreprises, ils ont permis d'économiser près de 5 millions de contenants. ([l'exemple en video](#)).



Initiative lancée il y a un an, [En boîte le plat](#) fonctionne déjà avec une trentaine de restaurants en région toulousaine. Les consommateurs peuvent ainsi savourer leurs plats dans des contenants en verre réutilisables.

UNE CONSIGNE DIGITALE EN TEST CHEZ FRANPRIX POUR UN REPAS ZÉRO DÉCHET



Le client déconsigne le contenant sur le collecteur.



CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT JUIN 2020



✓ La [Convention Citoyenne pour le Climat](#) a voté ses 150 propositions

Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030. Les thématiques :

> **Se déplacer**

> **Se loger**

> **Consommer**

- Afficher l'empreinte carbone des produits et des services
- Publicité : réduire les incitations à la surconsommation
- Développer le vrac et la consigne pour limiter l'utilisation de plastique

> **Produire et travailler**

FAVORISER UNE PRODUCTION PLUS RESPONSABLE, DÉVELOPPER LES FILIÈRES DE RÉPARATION, DE RECYCLAGE ET DE GESTION DES DÉCHETS

- Rendre obligatoire le recyclage de tous les objets en plastique dès 2023, supprimer tous les plastiques à usage unique dès 2023 et développer le recyclage des autres matières

> **Se nourrir**

- Interdire la publicité sur les produits trop gras, salés, sucrés
- **Créer un observatoire de la restauration collective**
- Améliorer la qualité nutritionnelle des repas / proposer plus de plats végétariens
- Etiqueter le degré de transformation des produits
- Taxer les produits ultra transformés à forte empreinte carbone / faible apport nutritionnel

✓ [La convention citoyenne pour le Climat a](#) rendu des propositions pour le plan de relance

DIVERS PLAN DE RELANCE

- ✓ 500 millions d'euros pour l'économie circulaire
 - 140 M€ pour l'incorporation de Matières Premières Recyclées
 - 100 M€ pour les biodéchets
 - 84 M€ pour la modernisation des centres de tri et le recyclage
 - 61 M€ pour la réduction, le réemploi, le développement de solutions de substitutions
 - 41 M€ pour l'accompagnement de la filière plastique
 - Recyclage chimique des plastiques
- ✓ 1,2 milliard d'euros à l'accompagnement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et plus largement de la chaîne alimentaire.
 - dont 50 millions d'euros servira à financer un plan de soutien aux cantines scolaires dans 1 500 petites communes.
- ✓ 10 millions d'euros concerne le soutien à la restauration commerciale «1000 restaurants durables» dotée écoresponsable et s'inscrit dans le volet Tourisme durable (le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères). Situés en particulier dans les communes rurales de moins de 20 000 habitants, un millier d'établissements seront aidés à développer ou à adapter des activités de restauration durables.

Plan de relance Retrouver l'ensemble des mesures et guichets de manière très claire :

<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION